

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 9 février 2021



Eric PROU reconduit à la présidence du Conseil national

Ce 9 juillet 2021, les membres du Conseil national de l'Ordre des pédicures-podologues (CNOPP) ont élu les membres du bureau national pour un mandat de trois ans. Eric Prou a été reconduit à l'unanimité à la présidence du Conseil national.

Après avoir renouvelé la moitié de ses conseillers nationaux le 29 juin dernier, le CNOPP, composé de 20 membres paritaires, a procédé parmi ceux-ci à l'élection du bureau national composé de 8 membres.

Ont été élus :

- Eric PROU, Président
- Philippe LAURENT, Vice-président en charge des affaires internationales
- Xavier NAUCHE, Vice-président en charge de l'exercice professionnel
- Laurent SCHOUWEY, Vice-président en charge des affaires juridiques et des relations avec les conseils régionaux et interrégionaux de l'Ordre
- Gilbert LE GRAND, Trésorier général
- Guillaume BROUARD, Secrétaire général
- Karine POIRIER, Déléguée aux affaires internes
- Brigitte TARKOWSKI, Déléguée aux affaires juridiques

Le président, Éric PROU, pédicure-podologue dans la région nantaise, en exercice libéral depuis 1991, compte poursuivre l'engagement de l'institution ordinaire au service de l'intérêt général, de la qualité des soins et de la sécurité des patients. Il encourage d'ailleurs tous les professionnels à entrer volontairement dans la démarche qualité en cabinet de pédicurie-podologie.

Dans la continuité du travail engagé et des propositions faites par la profession lors du Ségur de la santé, il entend porter les projets visant à promouvoir la pédicurie-podologie, à valoriser le rôle du pédicure-podologue comme acteur de santé publique, notamment dans le cadre de la prévention. L'objectif est bien la bonne santé de nos concitoyens et l'amélioration de leur prise en charge. La pédicurie-podologie peut et doit y contribuer.

Il entend poursuivre lors de ce nouveau mandat le travail relatif au processus d'universitarisation de la formation initiale en pédicurie-podologie. À cet égard, le Conseil national nomme, Sébastien MOYNE-BRESSAND, titulaire d'un doctorat STAPS, physiologie de l'exercice, en qualité de conseiller sur le dossier de l'universitarisation. Une évolution qui permettra à la profession d'accéder à la recherche, de valoriser les pratiques, étendre le champ de compétences du pédicure-podologue et développer l'exercice interprofessionnel.

Contacts Presse

Camille COCHET

01 45 54 53 79

camille.cochet@cnopp.fr

Virginie LANLO

01 45 54 73 36

06 82 11 43 83

virginie.lanlo@cnopp.fr